

## Questions au Feuilleton

[Français]

M. PINARD—LE GENRE DE QUESTIONS À ÉVITER DURANT LA PÉRIODE DES QUESTIONS ORALES

**L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé):** Madame le Président, je voudrais porter à votre attention, le fait que durant la période des questions orales, une question a été adressée à un ministre, non pas sur les responsabilités relatives à son ministère, mais sur ses responsabilités comme ministre membre d'un comité du Cabinet. Je prétends respectueusement que cela va à l'encontre de la pratique de cette Chambre, et je ne voudrais pas qu'à l'avenir cette pratique se perpétue. Si aujourd'hui nous n'avons pas interrompu la période des questions orales pour invoquer le Règlement, c'est pour ne pas empêcher l'opposition de continuer à poser des questions, mais j'aimerais, à l'avenir, qu'on ne permette pas à un député de poser une question à un ministre parce qu'il est membre d'un comité du Cabinet, comme le dit Beauchesne dans *Parliamentary Rules and Forms*, au paragraphe (b) du commentaire 359 (5<sup>e</sup> édition), et comme le veut la pratique parlementaire, car on doit poser une question à un ministre seulement sur les responsabilités qui incombent au ministre dont il est l'actuel titulaire.

**Mme le Président:** Je note le rappel au Règlement de l'honorable ministre. Je m'excuse de ce qui s'est produit, mais en écoutant l'honorable député poser sa question, je pensais qu'il y avait un volet qui concernait le commerce international, et j'ai bien vu que l'honorable ministre hésitait à répondre, mais je ne connaissais pas le motif de son hésitation. L'honorable président du Conseil privé a donc parfaitement raison.

\* \* \*

[Traduction]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. David Smith (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Madame le Président, on répondra aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 2714, 3020, 3446, 3457, 3492, 3525 et 3538.

[Texte]

## L'INTERCEPTION DE COURRIER AUX ÉTATS-UNIS

Question n<sup>o</sup> 2714—**M. Beatty:**

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 1980, le gouvernement a-t-il demandé aux autorités américaines d'intercepter du courrier aux États-Unis et, le cas échéant, combien de fois et dans chaque cas, a) pourquoi, b) qui l'a demandé, c) quelle a été la réponse?

**L'hon. Bob Kaplan (solliciteur général):** Oui, à une occasion. La Sous-direction des drogues de la Gendarmerie royale du Canada a fait une demande à cet égard le 31 août 1981. Cela se rattachait à une enquête menée de concert avec la United States Drug Enforcement Agency concernant l'importation de drogues illicites aux États-Unis et au Canada. L'interception visait un colis qui était envoyé par la poste aux États-Unis et que l'on croyait renfermer de l'héroïne. L'organisme américain a pris en charge cet aspect de l'enquête et poursuit l'affaire en vertu des lois des États-Unis. L'enquête est toujours en cours.

## LE TONNAGE DES MARCHANDISES TRANSPORTÉES PAR LA NEWFOUNDLAND STEAMSHIPS LTD.

Question n<sup>o</sup> 3020—**M. Crosby:**

1. Quel a été le tonnage des marchandises transportées par la Newfoundland Steamships Ltd. entre le port de Montréal et a) Corner Brook, b) Saint-Jean en (i) 1978 (ii) 1979 (iii) 1980?

2. A combien se sont élevées les subventions directes au transport maritime appliquées au tonnage de la partie I en a) 1978, b) 1979, c) 1980?

3. Quelles denrées, par tonnage, valeur unitaire et classées selon les codes de la Classification des activités économiques de Statistique Canada la compagnie a-t-elle transportées entre Montréal et a) Corner Brook, b) Saint-Jean en (i) 1978 (ii) 1979 (iii) 1980?

**M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** 1. Les quantités totales de marchandises générales transportées par la Newfoundland Steamships Ltd. entre le port de Montréal et Terre-Neuve sont les suivantes:

a) 1978—246,535 tonnes

b) 1979—257,657 tonnes

c) 1980—260,560 tonnes

Pour des raisons de concurrence, la Newfoundland Steamships Ltd. ne peut divulguer la quantité de marchandises qu'elle a transportée jusqu'à St. John's et Corner Brook.

2. Les montants des subventions octroyées à la Newfoundland Steamships Ltd. sont les suivants:

a) 1978—\$3,855,809.12

b) 1979—\$4,029,749.68

c) 1980—\$4,075,163.23

3. Les renseignements concernant la quantité totale de denrées, leur valeur unitaire et leur classement selon les codes de la classification économique de Statistique Canada sont considérés confidentiels par la compagnie. De toute façon, les dossiers du Ministère ne contiennent aucun renseignement de ce genre.

## LE PROGRAMME D'AIDE POUR L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Question n<sup>o</sup> 3446—**M. Roy:**

1. Depuis la création du Programme d'aide pour l'accession à la propriété (PAAP), combien de maisons ont été achetées, dans le cadre de ce programme, a) dans la ville de Laval (Qué.), b) au Québec, c) en Ontario, et pour quelle valeur totale dans chaque cas?

2. Pour cette même période de temps, a) combien de maisons ont été rétrocédées au gouvernement, b) combien de propriétaires ont (i) signé des documents de renonciation (ii) cédé leur logement au détenteur de l'hypothèque (iii) abandonné leur investissement, et pour quelle valeur totale dans chaque cas?

**L'hon. Paul J. Cosgrove (ministre des Travaux publics):** La Société canadienne d'hypothèques et de logement m'informe de ce qui suit:

1. a), b) et c) Voir le tableau ci-après.

2. a) De 1975 au 31 décembre 1981, le montant total de logements PAAP repris en vertu du Fonds d'assurance hypothécaire dans les provinces de Québec et d'Ontario était respectivement de 1,836 unités et 8,581 unités.

b) (i), (ii) et (iii) Voir le tableau ci-après.

Nombre de logements vendus et prix de vente total des logements en vertu du Programme d'aide pour l'accession à la propriété 1973-1981

Endroit	Nombre de logements	Prix de vente total
Ville de Laval		
Logement neuf	1,849	\$ 56,379,827
Logement existant	196	3,709,270
Total	2,045	\$ 60,089,097